ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

logements vacants

Question écrite n° 69948

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge Mme la secrétaire d'Etat au logement au sujet du nombre de logements vacants en Ile-de-France. En effet, les services du secrétariat d'Etat au logement ont annoncé que, selon ses études, il y a actuellement près de 400 000 logements vacants dans la région Ile-de-France. Or, si ce chiffre paraît significatif, en revanche, aucune précision n'est communiquée concernant le détail de ce recensement. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui préciser la répartition de ces logements vacants par type de locaux (du studio au 5 pièces), par type de propriétaires-bailleurs (propriétaires individuels, institutionnels, HLM, etc.) et, enfin, par communes ayant fait l'objet de ce recensement régional. Ce n'est qu'avec ces précisions qu'il sera possible de tirer des enseignements pertinents.

Texte de la réponse

Selon le recensement général de la population de 1999 réalisé par l'INSEE, la vacance est estimée en Ile-de-France à environ 400 000 logements. Les logements vacants comprennent à la fois les logements disponibles à la vente et à la location, les logements neufs achevés mais non encore occupés à la date du recensement ainsi que les logements, autres que les résidences secondaires et les logements occasionnels, que leurs titulaires n'occupent pas à la date du recensement. En Ile-de-France la répartition des logements par nombre de pièces est la suivante (Source : Insee, Recensement Général de la Population 1999).

Résidences principales	533 681	919 291	1 191 951	988 073	537 186	340 187	4 510 369

Logements occasionnels	28 912	21 828	12 961	7 048	3 306	2 107	76 162
Résidences secondaires	13 808	20 092	19 055	14 699	9 416	9 563	86 633
Logements vacants	92 124	113 902	98 133	61 489	27 740	16 103	409 491
Total	668 525	1 075 113	1 322 100	1 071 309	577 648	367 960	5 082 655

Le détail de cette répartition commune par commune est disponible et peut être consulté dans les services du ministère de l'équipement, des transports et du logement. Il n'est cependant pas possible, pour des raisons de volume, de le reproduire ici. L'honorable parlementaire trouvera ci-dessous, à titre d'exemple, la répartition par pièce des logements vacants dans quelques communes d'Ile-de-France.

Paris	45 688	42 340	22 611	10 105	4 745	2 634	128 123
Meaux	473	484	805	617	298	60	2 737
Melun	365	464	440	272	93	59	1 693
Mantes-la-Ville	244	387	453	444	136	49	1 713
Saint-Germain-en-Laye	420	454	406	334	140	104	1 858
Versailles	757	839	755	482	249	221	3 303
Corbeil-Essonne	359	670	586	418	165	99	2 297
Evry	285	350	653	516	197	33	2 034
Asnières	1 013	1 395	1 042	501	140	112	4 203
Boulogne-Billancourt	1 613	1 765	984	469	173	76	5 080
Courbevoie	1 085	1 227	850	466	156	90	3 874

Levallois-Perret	1 023	1 663	1 077	437	143	49	4 392
Aubervilliers	559	1 258	878	351	109	29	3 184
Montreuil	959	1 417	1 081	509	208	104	4 278
Saint-Denis	796	1 625	1 178	614	185	73	4 471
Créteil	260	503	780	621	176	57	2 397
Saint-Maur-des-Fossés	561	760	639	356	150	157	2 623
Vincennes	719	1 027	598	229	91	59	2 723
Argenteuil	434	929	1 034	680	220	93	3 390
Cergy	238	228	366	321	174	36	1 363

Données clés

Auteur : M. Christian Estrosi
Circonscription : Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 69948
Rubrique : Logement
Ministère interrogé : logement
Ministère attributaire : logement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6894
Réponse publiée le : 29 avril 2002, page 2237